



Mardi 24 juin 2025

N ° 836

Rédacteurs :

CAVE DE TAIN L'HERMITAGE

Nicolas RAVEL
06-25-05-43-65
service.viticole@cavedetain.com

CAVE COOPERATIVE DE ST DESIRAT

Michael SEGUIER
m.seguier@cave-saint-desirat.fr
06-43-15-30-03

CH. AGRICULTURE ARDECHE

Amandine FAURIAT
06-07-60-48-03
amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr

CH. AGRICULTURE DRÔME

Sébastien.LARNAUD
06-27-79-28-79
Sebastien.larnaud@drome.chambagri.fr

Avec la participation :

Asso. Syrah Recherche et Développement

Cave coopérative de Tain l'Hermitage

Synd. AOC Cornas

Synd. AOC Crozes-Hermitage

Synd. AOC St Joseph

Synd. AOC St Péray

EN BREF :

Oïdium :

Protection à maintenir jusqu'à la fermeture de la grappe complète

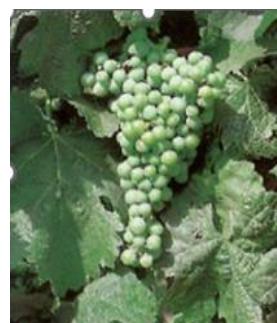
Black rot :

Vigilance à maintenir jusqu'à la véraison sur parcelles sensibles.

Stades phénologiques	2
Données climatiques	2
Point sanitaire	6
Actualités	8

Stades phénologiques

Rive Gauche		Rive Droite	
Syrah		Syrah	
Peyrins	31	Limony	31
Clérieux	32	Serrières	31
Gervans		Saint Désirat (Rochevine)	31
Mercurol (Balayers)	31	Talencieux (Chauveyron)	31
Tain (Greffieux)	32	Ardoix (Crizinas)	31
Mercurol (Les Pends)	32	Sarras (Bonarieux)	31
Mercurol (Négociale)	32	Ozon (Les Bleds)	30
Mercurol (Châssis Sud)	32	glun	33
Pont d'Isère (Chênes Verts)	32	Saint Jean	32
Beaumont Monteux (Colombier)		Mauves	33
Beaumont Monteux (Champlong)		Chateaubourg	33
Pont d'Isère (Pautus)	32	Cornas	32
Clérieux	31	Sarras	32
Gervans		Saint Péray	32
Mercurol (Les Pends)	32	Guilherand	31
Tain (Maison Blanche)		Viognier Limony	32



31 : baies taille pois

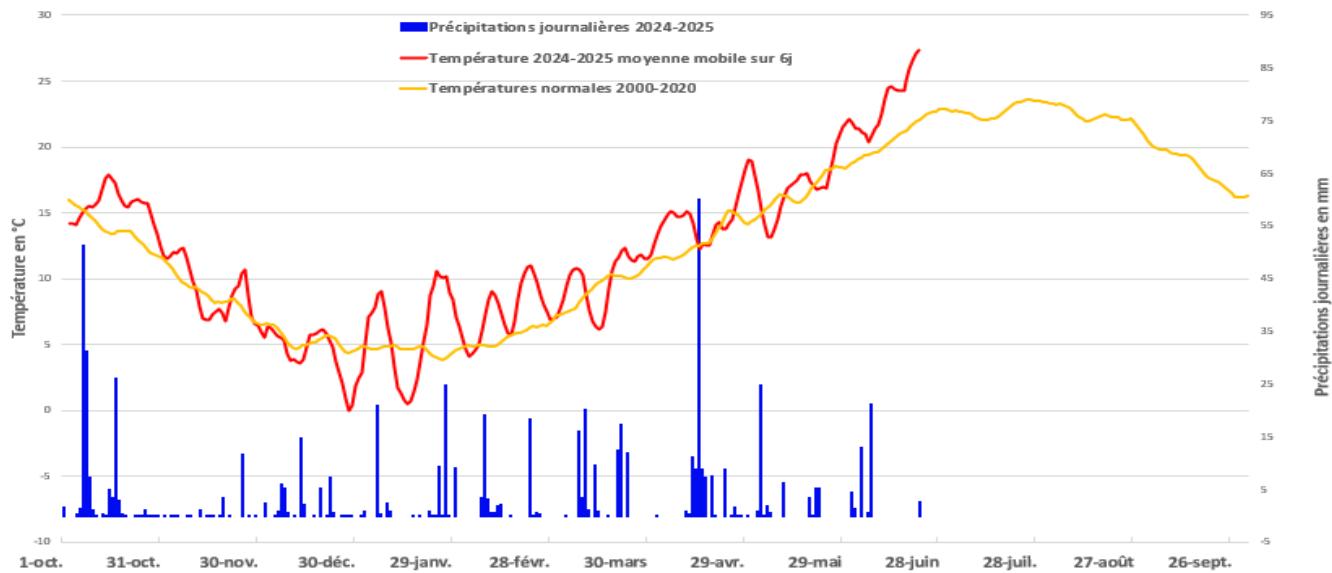
33 : fermeture de la grappe

La fermeture de la grappe est tout juste atteinte sur les parcelles les plus précoce du réseau.

Données climatiques

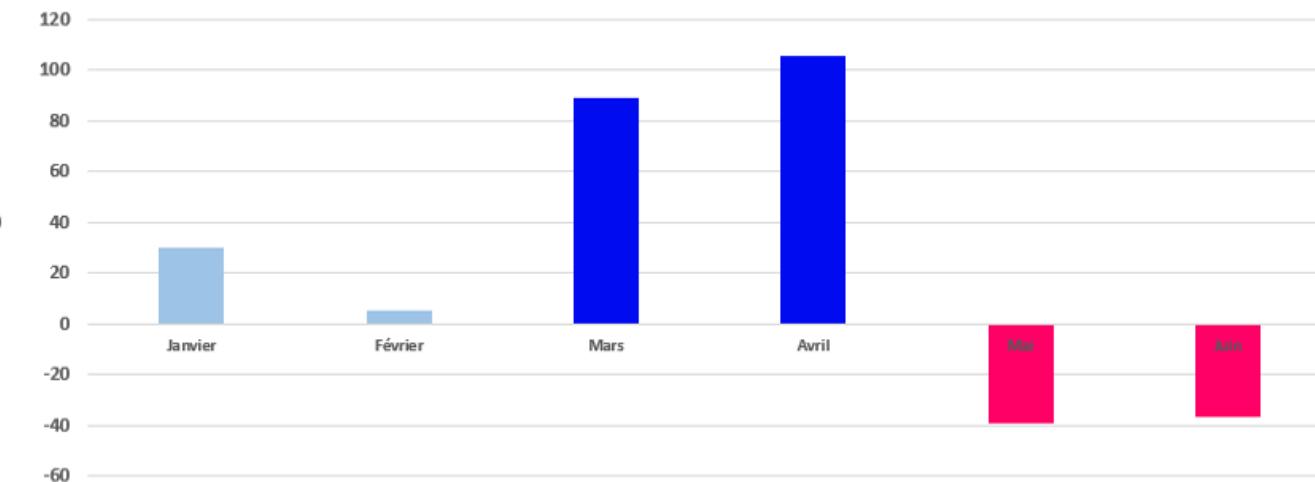
Date	ST-DESIRAT 280m			MERCUROL 153m			GERVANS 130m		
Paramètre	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max
Unité	mm	°C	°C	mm	°C	°C	mm	°C	°C
18/06/2025	0	14.5	29	0,0	15,5	31,7	0	16.3	29.1
19/06/2025	0.1	16.9	31.5	0,0	16,6	33,4	0	17.9	33.9
20/06/2025	0.2	17	33	0,0	17,6	34,7	0	17.9	35.4
21/06/2025	1.9	18	35	0,0	19,0	36,5	0.1	19.6	36.1
22/06/2025	1.7	19	34.5	2,6	18,6	36,4	8.3	19.2	35.5
23/06/2025	0.2	18.7	33.5	0.4	21.4	34.5	0.9	20.8	34.1

L'ensemble des données météo présentées ci-après sont issues de la station météorologique de Mercurol. Les températures proches des 37° la semaine dernière ont engendré quelques symptômes de brûlures sans conséquences majeures, mais bien visibles quand même sur quelques parcelles.



Comparaison des températures 2025 aux températures normales 2000-2020

écart mensuel en %



Ecart pluviométrique mensuel des mois de janvier à juin 2025 en rapport au moyenne 2010-2020 en %

Si les 4 premiers mois de l'année 2025 ont reçu une pluviométrie largement supérieure aux moyennes avec 332 mm de cumul. Les mois de mai et juin présentent eux un déficit en pluie respectivement – 39 % et – 36 % inférieurs aux moyennes 2000- 2010. 92 mm de pluie ont été enregistré pour l'ensemble des deux derniers mois.

Gestion Déficit hydrique, Sécheresse, Echaudage

Les sondes tensiométriques (réseau stress hydrique, Coop Tain) indiquent que la réserve utile des sols peu profond et à faible capacité de rétention d'eau, commence à s'amenuir fortement.

Cependant les sols à réserve utile élevée montrent des valeurs synonymes de stock en eau encore bien préservés.

Les premiers symptômes de sécheresse sont déjà visibles sur des jeunes vignes en sol séchant.

✓ **IL est conseillé de détruire les enherbements s'ils ne sont pas parfaitement maîtrisés. Certains encore poussants et verdoitants peuvent alors engendrer une concurrence en alimentation hydrique qui risque de rapidement, être préjudiciable.**

Certains couverts également présentent, après destruction, un nouveau départ en croissance avec parfois des espèces non souhaitées. Ils peuvent dans ces cas là également, rapidement accentuer le stress hydrique, si celui-ci s'installe et perdure les prochains jours.

Par ailleurs la pression sanitaire s'atténuant un peu à ce stade de la saison, il est conseillé maintenant, de limiter la pratique de l'épillonage sur les parcelles saines afin de protéger au mieux les grappes du soleil et les préserver des hautes températures.

Point sanitaire

Les préconisations contenues dans ce bulletin sont effectuées sur la base des informations issues du Bulletin de Santé du Végétal Rhône-Alpes viticulture, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Viticulture-Rhone-Alpes-2024>

si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade pour la situation décrite. Cependant des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement.

OIDIUM

Protection à maintenir

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p24

Evolution modérée mais notable de l'oïdium encore cette semaine.

Une légère progression des symptômes sur grappe sur parcelles déjà atteintes a été observés par les techniciens du zoom.

Stratégie :

La protection doit être rigoureuse jusqu' à la fermeture de la grappe incluse, sur toutes les parcelles. Un poudrage peut également être envisagé avant la fermeture et pourra s'avérer très bénéfiques.

Attention aux brûlures que pourraient engendrer les très fortes températures prévues cette semaine, avec un pic ce mercredi.

Surveillez la météo avant toute application de soufre, 48 h avant des températures qui pourraient avoisiner voire dépasser les 35°.

Spécialités préconisées :

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	ZNT	DSPPR **	Utilisable en présence d'un couvert végétal fleuri sans contrainte horaire	Remarque
Fluxapyroxad	Yaris	0.15 L/ha	5 m	10 m	Avec respect des contraintes horaires	2 appli maxi/an H362 ¹
Fluopyram + Trifloxystrobine	Luna Extend / Sensation	0.2 L/ha (à 21 jours) 0.15 L/ha (à 14 jours)	5 m	10 m	Avec respect des contraintes horaires	Pénétrant 2 appli maxi/an DVP* ⁴ 5 m Dose conseillée = 0.15 L/ha H362 ¹
1. Soufre mouillable	2. Thiovit Jet Microbille	3. 12.5 kg/ha	4. 5 m	5. 0 m	Avec respect des contraintes horaires	Dose conseillée (en kg/ha) 6 kg

 **Viticulture biologique :** Stratégie identique aux cas évoqués précédemment.

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	ZNT	DSPPR **	Utilisable en présence d'un couvert végétal fleuri sans contrainte horaire	Remarque
Soufre mouillable	Microthiol Special Disperss / Visul WG	12.5 kg/ha	5 m	0 m	oui	 AB 8 appli. maxi/an Fiche CEPP*3 : n° 2021-008 Dose conseillée = 6 kg/ha

Mildiou

Encore quelques nouvelles sorties cette semaine

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p20

Des nouvelles tâches, faisant suite aux contaminations des pluies du 04 et 07 juin, ont été observées ces derniers jours. Ces tâches sont non fructifères pour la plupart.

Quelques baies touchées par le rot brun ont également été observées sur les parcelles sensibles sur le nord de l'appellation Saint Joseph. Des sorties sont encore possibles à la suite des orages du 14 juin sur ce même secteur. Les quelques mm de dimanche ont potentiellement engendrés des repiquages en plus de faire fructifier ces nouvelles sorties.

Stratégie :

Il est préférable de maintenir une protection convenable à l'approche d'une pluie afin de préserver le feuillage et limiter les repiquages.

Les averses orageuses sont actuellement difficilement prévisibles.

Un cuivre peut continuer à être privilégié sur l'ensemble des secteurs.

• Spécialités préconisées :

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	ZNT	DSPPR **	Utilisable en période de floraison de la vigne	Remarques (non exhaustives)
Cuivre	BB Rsr Disperss	3.75 Kg/ha (750 g Cu métal)	5 m	0 m	Avec respect des contraintes horaires	AB 5 appli. maxi/an Dose conseillée = - 1.5 kg (300 g)



Viticulture biologique : mettre en place la protection ou prévoir son renouvellement avant les prochaines pluies

Black rot

protection à maintenir sur les parcelles touchées et à historique

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p.26

De nouveau symptômes, faisant suite aux contaminations issues des pluies du 04 et 07 juin, ont été observées la semaine dernière avec parfois des passages sur grappes assez importants. Ces attaques sur grappes concernent majoritairement des parcelles avec des attaques antérieures de black rot en cours de saison.

Cependant quelques symptômes sur grappes sont apparus de façon plus surprenante sur des parcelles avec peu de symptômes sur feuilles jusqu' à présent.

Stratégie : Continuez à être vigilant sur les parcelles **à historique ou avec symptômes** afin d'être bien protégé **jusqu' à véraison** avant toutes pluies.

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	ZNT	DSPPR *	Utilisable en présence d'un couvert végétal fleuri sans contrainte horaire	Remarques (non exhaustives)
IDM - Difénoconazole	Score, Bogard	0.2 L/ha	5 m	10 m	Oui	2 appli maxi/an à base d'IDM, non consécutives en alternant les substances actives, + 1 appli/an (si cible différente)
Amidoxime + IDM	Rocca, Dynali	0.5 L/ha	5 m	10 m	Oui	
IDM ₁ - Mefentrifluconazole	Révyvit, Skyra	2 L/ha	5 m	10 m	Oui	1 appli maxi/an Dose conseillée = 2 L/ha
Fluopyram + Trifloxystrobine	Luna Extend / Sensation	0.2 L/ha (à 14 jours)	5 m	10 m	Oui	2 appli maxi/an Dose conseillée = 0.2 L/ha DVP* ⁴ 5 m H362¹



Viticulture biologique : la lutte mixte mildiou/oïdium (cuivre + soufre mouillable) assurera une protection partielle contre cette maladie avec une efficacité de 60 à 70%.

Matière active	Spécialité commerciale	Dose homologuée	ZNT	DSPPR *	Utilisable en présence d'un couvert végétal fleuri sans contrainte horaire	Remarque
Soufre mouillable	Thiovit Jet Microbille	12.5 kg/ha	5 m	0 m	Oui	BCT AB 8 appli. maxi/an Fiche CEPP* ³ : n° 2021-008 Dose conseillée = 8 kg/ha à 12 kg suivant symptômes
Cuivre	BB Rsr Disperss	3.75 Kg/ha (750 g Cu métal)	5 m	0 m	Oui	AB 5 appli. maxi/an Dose conseillée = 1.5 à 2.5Kg/ha (300 g à 500g Cu métal) Suivant symptômes

Tordeuses

Voir Guide des Vignobles 2024/2025 p.28

Les pontes observées sont très faibles.

Si le seuil de glomérules en première génération était dépassé, rapprochez-vous de vos conseillers pour appliquer et positionner les traitements de seconde génération.

ACTUALITES

Calendrier administratif et réglementaire 2025 : [A télécharger ici](#)

Nouvelle aide FEADER : 201-AAP-Bâtiment : [Plus d'info ici](#)

L'agritourisme en Drôme : [Découvrez les nouveaux témoignages d'agricultrices et d'agriculteurs drômois qui pratiquent l'agritourisme ou l'œnotourisme !](#)

Aides agricoles : [Ce qui est disponible pour vous](#)

Concours : [les Éclaireurs – Prix de l'innovation bio et durable](#)

Prochaine parution du Zoom Viti Côtes du Rhône

Le 01 juillet 2025